

Nom de la Région	Nord
Chef-lieu (capitale de la région)	Ouahigouya
Découpage administratif de la région	
<p>Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Nord regroupe les provinces du Loroum, du Passoré, du Yatenga et du Zondoma qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Titao, Yako, Ouahigouya et Gourcy.</p> <p>Les provinces du Passoré et du Yatenga sont les plus anciennes entités administratives. Elles sont nées du découpage administratif du pays en 30 provinces en 1984. Les deux autres (le Loroum et le Zondoma) résultent de la réorganisation du pays en 45 provinces en 1996 par la loi N°09/96/ADP du 24/04/1996 portant création et dénomination de 15 nouvelles provinces. Ces provinces sont nées de la scission du Yatenga. Les provinces sont également subdivisées en communes et les communes en villages. Ainsi, la province du Passoré comporte 9 communes, le Yatenga 13 communes, le Loroum 4 et le Zondoma 5.</p>	
Population :	1 382 111hab. (projection2012 de l'INSD)
Superficie	17 885 Km2
Coordonnées géographiques	
<p>La Région du nord est située dans la partie nord du Burkina Faso entre les latitudes Nord 12°38' et 14°18' et les longitudes Ouest 1°33' et 2°55'. Elle couvre une superficie de 17 885 Km2, soit 6,5% du territoire national³ et fait frontière avec un pays et cinq (5) autres régions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au Nord avec la république du Mali ; - au Nord-Est avec la région du Sahel ; - à l'Est avec la région du Centre-Nord ; - au Sud avec les régions du Plateau Central et du Centre-Ouest ; - à l'Ouest avec la région de la Boucle du Mouhoun. <p>Au plan administratif, elle compte quatre (4) provinces (Loroum, Passoré, Yatenga et Zondoma), trente un (31) départements et 816 villages. Ouahigouya est le chef lieu de la région.</p>	
La Région en chiffres	
Accès aux services de base en 2007 (sources INSD)	
<p>Ecole primaire : 90,0 % Ecole secondaire : 34,2 % Centre de santé : 49,0 % Marché 71,8 % Eclairage à l'électricité : 12,1 %</p>	
Contraintes et potentialités de la région	
Les atouts	
<p>La région du Nord peut compter sur de nombreux facteurs susceptibles de promouvoir et de faciliter son essor socio-économique.</p> <p><i>* Sur le plan environnemental</i></p> <p>A ce niveau, on relève essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une présence de retenues d'eau permanentes ; - une présence de ressources minières variées ; - une diversité des sols pour les activités agro-sylvo-pastorales ; - un potentiel appréciable de bas-fonds pour les activités agricoles ; - l'existence de sites touristiques et de richesses culturelles. <p><i>* Sur le plan démographique</i></p> <p>La jeunesse de la population du Nord constitue un atout important capable de propulser une dynamique réelle en vue d'un véritable développement socio-économique.</p> <p><i>* Sur le plan socio- économique</i></p> <p>La prise de conscience sur la dégradation de l'environnement a permis d'entreprendre d'importantes activités de conservation et de restauration des sols, ce qui permet de récupérer des terres incultes et de protéger davantage le potentiel exploitable en vue d'une</p>	

amélioration du secteur agricole. La région a une forte tradition dans la production maraîchère, ce qui contribue à l'amélioration des revenus du secteur agricole.

Sur le plan de l'élevage, la région dispose d'un effectif important de cheptel, grâce à la maîtrise des techniques d'élevage par les populations et aux conditions climatiques favorables.

La forte dynamique associative prédispose la population à la mobilisation autour des actions de développement.

La présence de nombreux intervenants (nationaux et étrangers) permet de dynamiser les activités et de mobiliser la population autour des grands axes de développement de la région.

L'existence de cadres de concertation des intervenants aussi bien au niveau régional que provincial, est une opportunité d'arriver à une synergie d'action et à une vision commune et planifiée du développement.

L'essor et le dynamisme du secteur informel peuvent servir de tremplin au développement socio économique de la région.

Les contraintes

Malgré les atouts ci-dessus évoqués, en l'occurrence, la forte mobilisation et les différentes actions menées par les acteurs au développement, le niveau de développement de la région du Nord reste encore faible comparativement aux autres régions du pays. Cette situation est le fait de plusieurs facteurs qui entravent le développement socio-économique de la région. Le relèvement de ces contraintes pourra amorcer et impulser un développement conséquent de la région et du même coup, contribuer à la réduction de la pauvreté.

** Au plan environnemental*

La dégradation du couvert végétal et du capital foncier, la baisse de la fertilité des sols, l'importance du ruissellement et de l'évaporation, l'irrégularité et la faiblesse de la pluviométrie, la faiblesse des ressources en eau (eaux de surface, eaux souterraines, eaux de pluie), la coupe abusive du bois, les feux de brousse, l'exploitation continue des sols, ont contribué à une dégradation accélérée de l'environnement. Cette situation se traduit par l'accélération de certains processus déjà connus qui sont :

- la dégradation des terres et du couvert végétal due aux sécheresses successives et à l'irrégularité des pluies, l'érosion éolienne et hydrique, l'augmentation de la demande de terres cultivables, l'augmentation de la demande de bois d'énergie et d'oeuvre, l'augmentation des besoins en offre fourragère ;
- la régression des ressources fauniques liée à la dégradation du couvert végétal et au braconnage ;
- l'insuffisance d'eau, surtout en saison sèche du fait du tarissement précoce des retenues d'eau et du réseau hydrographique ;
- l'ensablement des cours d'eau et la dégradation des berges ;
- la surexploitation des sols qui entraîne la baisse progressive de leurs potentialités physiques et chimiques. De nos jours, il est pratiquement impossible de les exploiter judicieusement sans apport de matières minérales et d'actions de protection et de restauration des sols ;
- la surcharge des pâturages et les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles.

** Au plan démographique*

- l'émigration des jeunes constitue un véritable handicap pour le développement de la région du fait du départ des bras valides vers des horizons jugés plus propices ;
- la forte pression démographique agissant sur les ressources naturelles.

** Au plan socio-économique*

- la pauvreté de la population ;

- la faiblesse de la mobilisation des ressources financières régionales (budgets communaux, provinciaux) et des ressources extérieures (nationales et internationales) ;
- la faiblesse des moyens d'intervention dans les différents secteurs d'activités ;
- la faible capacité de gestion des producteurs en matière de ressources naturelles ;
- la difficulté d'accès aux institutions financière pour le financement des activités ;
- l'analphabétisme de la grande majorité de la population ;
- le faible niveau des facteurs de production (routes, eau, électricité, etc,) ;
- le faible niveau de développement des secteurs sociaux de base (Education, Santé) ;
- le faible développement des unités industrielles ;
- la persistance des pesanteurs socioculturelles empêchant la femme de participer pleinement et efficacement au développement socio-économique de la région ;
- la faible rémunération des emplois.

** Au plan technique et institutionnel.*

Sur le plan technique et institutionnel on note essentiellement :

- une insuffisance de la planification du développement doublée d'une insuffisance d'harmonisation et de coordination des actions ;
- une faiblesse des moyens humains, matériels et financiers des services techniques et administratifs ;
- une faiblesse de la concertation entre les acteurs au développement ;
- un faible taux d'adoption des thèmes techniques vulgarisés ;
- une prolifération des organisations paysannes opportunistes ;
- une inexistence de mécanismes de mobilisation de ressources internes et externes pour le financement du développement ;
- un faible niveau d'organisation des acteurs des différents secteurs d'activités ;
- une prévalence des systèmes traditionnels et extensifs de production ;
- une faiblesse de plans d'aménagement des terres ;
- une faible application des textes législatifs, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et le foncier.

Le Conseil Régional

Président	R Aboubacar SAVADOGO
Conseillers	59
Les partenariats	
Logo de la Région	
Adresse et contact du conseil Régional	<p>Adresse : Conseil Régional du Nord - BP 160 OUAHIGOMA - BURKINA FASO</p> <p>Tél : 00 226 70 23 97 92 ou 00 226 40 55 33 12</p> <p>Télécopie : 00 226 40 55 07 35 ou 00 226 40 55 34 68</p> <p>Courriel : cr-nord@fasonet.bf nord@regions-bf.org</p>